

Madame l'Inspectrice d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

La rentrée 2017 est encore une rentrée dans l'incertitude pour l'ensemble de nos collègues. Dès le 17 mai, le SNUipp-FSU s'adressait au nouveau ministre de l'Education Nationale, au sujet des deux premières mesures envisagées par le président Emmanuel Macron sur l'école : la réduction des effectifs dans les classes de CP des zones prioritaires par redéploiement des « Plus de maîtres que de classes» et la carte blanche donnée aux maires sur les rythmes scolaires. Pour nous, il ne faut pas appliquer ces mesures dès la rentrée mais se donner le temps de la réflexion et du dialogue avec l'ensemble des acteurs de l'école, dont les représentants des personnels, sur ces questions importantes pour la réussite de tous les élèves.

Avec près de 23 élèves en moyenne par classe, la France se situe bien au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE. Comme vous le savez, les 27 000 postes pour le premier degré du précédent quinquennat n'ont pas compensé les suppressions massives du gouvernement Fillon. En conséquence, les effectifs dans les classes n'ont pas baissé, alors que c'est un levier essentiel pour la réussite des élèves en éducation prioritaire, comme sur tout le territoire.

Pour autant, il n'est pas acceptable d'opposer la réduction de la taille des classes de CP et de CE1 au maintien du dispositif « Plus de maîtres que de classes ». L'attribution d'un maître surnuméraire est plébiscitée par nos collègues. Le dispositif permet de travailler plus collectivement et de faire évoluer les pratiques pédagogiques, il améliore le climat de classe et les apprentissages. Les enseignants de ces écoles ne comprendraient pas la remise en cause d'un dispositif dans lequel ils se sont fortement engagés.

Au contraire, le SNUipp-FSU propose de le renforcer et de l'étendre à toutes les écoles. A peine amorcé en 2013, abondé suivant un plan pluriannuel, ce dispositif n'en est qu'à ses débuts. Les premiers éléments d'évaluation montrent qu'il est prometteur. En éducation, il faut compter sur le long terme, et il serait prématuré de condamner cette nouvelle dynamique de travail sans le recul suffisant.

Pour le SNUipp- FSU, il faut aussi renforcer les RASED. La prise en charge des élèves en difficulté par des personnels spécialisés en compléments du travail de classe devrait se développer pour permettre de lutter contre la difficulté scolaire et la prévenir

La réforme des rythmes scolaires avait pour ambition de prendre en compte les rythmes de l'élève pour améliorer ses apprentissages. Aujourd'hui le constat est sévère. Les contraintes des collectivités locales et l'inégalité de leurs capacités financières en ont fait une réforme du périscolaire. La multitude des organisations choisies laisse peu de place à la prise en compte des réels besoins des élèves. Cette réforme ne répond pas davantage aux demandes des équipes enseignantes qui ont besoin de temps libéré pour travailler ensemble à la réussite de leurs élèves. Le SNUipp-FSU a lancé une enquête nationale qui a recueilli plus de 30 000 réponses en 4 jours, ce qui montre que c'est une préoccupation forte pour nos collègues.

Il est donc indispensable de remettre à plat cette réforme, mais sans accentuer son caractère inégalitaire, ce qui ne manquerait pas d'advenir si, comme il est annoncé, carte blanche était laissée aux collectivités. Il faut au contraire un cadrage national fort, avec des possibilités de dérogation sous la responsabilité des services de l'Etat, comme cela était le cas avant 2008.

A toutes ces incertitudes pour la rentrée, s'ajoute le sentiment pour nos collègues que leur situation personnelle et familiale est peu ou pas prise en compte.

- Absence de mobilité : peu de satisfaction aux permutations, de nombreuses demandes d'Ineat/Exeat qui ne seront pas acceptées
- Restriction du temps partiel de droit pour les collègues sur certains types de postes. En effet des collègues qui ont choisi un poste de remplaçant ont été affectés sur des postes fractionnés pour « nécessité de service ». Ils ont été informés de cette situation après le mouvement, et obligés d'accepter sous peine de renoncer à leur temps partiel de droit!
- Possibilités de reconversion professionnelle quasi-impossibles: le nombre de départs en formation professionnelle faible, les demandes de détachement sont refusées, les postes adaptés sont rares et les demandes de disponibilité seraient refusées.
- Allègements de service : tous les collègues qui en font la demande ne peuvent en bénéficier alors que leur état de santé le nécessite.

Notre ambition, au SNUipp-FSU est de continuer à représenter la majorité de nos collègues. Quelque soit la majorité ou le gouvernement, nous continuerons de porter collectivement notre projet pour une école de la réussite de tous.